

*Les reliques de l'illustre famille lorraine de Ludre sont rares : le nom est éteint, les châteaux détruits – les derniers par les troupes américaines en 1944, le mobilier dispersé. La découverte dans une collection particulière de trois décorations ayant appartenu aux Ludre est l'occasion de rappeler à la fois la grandeur de cette famille et l'importance de connaître et conserver l'origine des objets.*

Il y a un peu plus d'un an était découvert fortuitement dans une collection particulière à Nancy un pli en papier contenant trois décorations en or et un billet manuscrit. Ces décorations sont deux demi-croix de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et, moins courant, un bijou de l'Ordre de la Croix étoilée, parfois appelée Croix de l'Étoile, ou encore *Sternkreuzorden* en allemand, sa langue d'origine.

Ces décorations, dépourvues de leur ruban, sont intéressantes et anciennes – XVIII<sup>e</sup> siècle –, mais somme toute assez courantes. Il ne se passe pas un mois sans qu'une croix de Saint-Louis ne soit proposée sur le marché de l'art, qu'il s'agisse d'Ebay ou de ventes aux enchères. L'intérêt de cette découverte est donc ailleurs : dans le billet manuscrit qui précise l'identité des récipiendaires.



■ Ill 1 Billet manuscrit © Etienne MARTIN - 2015.

Tous les amateurs, collectionneurs et institutions le savent, l'historique, la provenance, l'origine d'une pièce sont souvent riches d'enseignements. À titre d'exemple, il n'y a qu'à citer le grand aigle du Maréchal Ney<sup>1</sup>. Bien souvent, à la lumière de la carrière de leurs récipiendaires, de nombreuses décosations qu'un jugement hâtif aurait qualifiées de communes, douteuses ou « bricolées », retrouvent tout leur sens et témoignent alors des soubresauts politiques ou personnels de l'Histoire.

En ce qui concerne les trois décosations découvertes dans le tiroir d'un bureau nancéien, il ne faut pas chercher l'intérêt dans les insignes eux-mêmes, intéressants, mais, nous l'avons dit, courants. Leur valeur vient de la connaissance de leurs premiers propriétaires, la fameuse famille de Ludre.

En quelques grammes d'or et d'émail, ces insignes rappellent l'histoire mouvementée de la Lorraine au XVIII<sup>e</sup> siècle qui, de duché pleinement indépendant, termine au prix d'une « cession » peu glorieuse<sup>2</sup> comme simple province française. Dans cette dégringolade suit l'ancienne chevalerie lorraine qui, d'enviée et respectée pour ses chapitres nobles de filles, son indépendance, ses parentés avec un Choiseul Premier ministre, un Beauvau maréchal, ou une Châtelet belle et spirituelle, ne devient plus que, pour citer le comte Gaston de Ludres, « de bons gentilshommes de province ». Et ce dernier de poursuivre : « Léopold [duc de Lorraine] leur avait enlevé leur pouvoir politique ; Stanislas [roi de Pologne et duc de Lorraine], en mourant, les dépouillait de leur prestige »<sup>3</sup>. Et c'était sans compter la Révolution qui se profilait pour la fin du siècle. C'est dire si ces insignes ont été les témoins de bouleversements majeurs.

## 1- Description du billet manuscrit et des insignes

### Billet manuscrit

Sur le billet, nous pouvons lire « *Croix de L'ordre de la Croix Etoilée, donnée par Sa Majesté L'impératrice Marie Therese d'Autriche, A Madame auguste Louise Marquise De Custines, épouse De Monsieur gabriel florent françois, Marquis de Ludre et frolois.*

*Croix de L'ordre royal et Militaire de Saint louis donnés par Sa Majesté Le Roi Louis quinze, à Messieurs gabriel florent françois, Marquis de Ludre et frolois, et Charles Louis comte de Ludre, d'afrique et de Richardménil, colonel et généraux de ses armées.*

[et d'une autre main ; l'écriture semble postérieure] *Ces deux croix se trouvent dans le reliquaire contenant les divers objets ayant appartenu à la respectable famille de Ludres.* »

---

1 Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, inv. 010017. CHEFDEDIEN (Anne de), « La phaléristique au service de l'histoire : le grand aigle de la Légion d'honneur du maréchal Ney », *Bulletin de la Société des amis du musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie*, 16 (2013), p. 35-44.

2 Nous reprenons les mots d'Hubert Collin, ancien conservateur des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, qui rappelle à juste titre dans sa préface que « L'histoire de la “cession” de la Lorraine à la France en 1736-1737 n'est pas une belle page d'histoire. Elle n'est pas glorieuse. Elle n'est pas édifiante. Elle n'est même pas morale. », PETIOT (Alain), *Au service des Habsbourg, officiers, ingénieurs, savants et artistes lorrains en Autriche*, Paris : Messene, 2000, 147 p.

3 LUDRES (Gaston, comte de), *Histoire d'une famille de la chevalerie lorraine*, t. II, Paris : L. Champion, 1894, p. 264.

## Croix de Saint-Louis

Malheureusement, il est impossible de préciser l'attribution des croix entre les deux frères de Ludre.

Les deux croix sont en or émaillé. L'une mesure 43 (anneau compris) par 28 mm, l'autre 38 (anneau compris) par 23,5 mm. Leurs poids sont de 10,6 et 6,8 g. Le fond rouge est obtenu par l'insertion, sous les centres ajourés, d'une plaque ovale en verre teinté. Elles ne sont pas poinçonnées.

La similitude dans le traitement des bélières, des anneaux de suspension, des pointes de la croix, du modelé des fleurs de lys, dans la composition des centres, etc. laisse à penser que ces deux croix sortent du même atelier de fabrication. Les deux récipiendaires se sont-ils fournis chez le même fabricant ? ou ces croix ont-elles appartenu à un seul des deux frères, la tradition les attribuant ensuite aux deux aînés ?

## Insigne de la Croix Étoilée

L'insigne, en or émaillé, mesure 47 par 31 mm et pèse 9,5 g. Il ne comporte pas de poinçons. Sa fabrication est intéressante : l'insigne a été réalisé par découpe à la scie dans un morceau de plané d'or d'1 mm d'épaisseur. Plusieurs éléments ont ensuite été repris à la main au bédane et/ou au burin : têtes et pattes de l'aigle, réserves pour l'émail.



III2 Avers et revers - © Etienne MARTIN - 2015.

## 2- À la recherche des récipiendaires

Avant même de s'intéresser aux récipiendaires eux-mêmes, il convient de rappeler quelques généralités sur les familles de Ludre<sup>4</sup> et de Custines<sup>5</sup>.

De nos jours, les noms de ces familles sont peu connus en France, mais ils sonnent encore, pour qui s'intéresse à l'histoire de la Lorraine, comme des noms illustres de l'« ancienne chevalerie » avec Haussenville, Ligniville, Lenoncourt, du Châtelet, des Armoises, Gourcy, Bassompierre, Choiseul, Beauvau... Ces noms, éteints pour la plupart, sont restés célèbres par la qualité des personnes qui les portèrent, mais aussi parce que, toutes ces familles portant le nom du lieu de leur origine<sup>6</sup>, ou l'ayant donné, ils demeurent ancrés dans la toponymie lorraine.

La famille de Ludre, qui portait *bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure engrélée de gueules* était de la plus haute extraction. Tous les historiens s'accordent à dire que les Ludre descendaient des Frolois, puînés de la maison de Bourgogne<sup>7</sup>, et donc d'Hugues Capet. En 1282, Ferry de Frolois passa en Lorraine et s'y maria avec Cécile d'Amance. Il acheta la même année la plus grande partie de la seigneurie de Ludres, dont la famille prit le nom<sup>8</sup>. Par la suite, les Ludre obtinrent le marquisat de Bayon (lettres patentes du 7 octobre 1720), transféré en 1757 sur la terre de Guise sous le nom de Frolois. Il était d'usage que le chef de famille portât le titre de marquis de Frolois ; l'héritier portait alors celui de comte de Ludre. La famille portait également depuis le XVI<sup>e</sup> siècle les titres de comte d'Afrique (ou Affrique), du nom d'un antique camp romain dont le souvenir s'était maintenu dans la topographie, et de Richardménil, commune voisine de Ludres, siège d'une seigneurie achetée en 1358 par la famille et où elle résidait depuis la destruction du château de Ludres au XVII<sup>e</sup> siècle.

La famille de Custines, originaire de Liège, était également fort ancienne. Elle vint s'établir en Lorraine sous le règne du duc Raoul (1320-1328-1346). En 1719, la terre et seigneurie de Condé fut érigée en marquisat de Custine par Léopold I<sup>er</sup><sup>9</sup>.

4 Le nom de Ludre ne prend normalement pas de « s ». Toutefois, on le rencontre parfois écrit Ludres, sans doute pour renforcer les liens avec la ville de Ludres, aujourd'hui orthographiée avec un « s », située à 12 km au sud de Nancy, et siège du comté de la famille. Ces variantes d'orthographe sont courantes et les formes actuelles n'ont été fixées qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

5 Là aussi, le nom de Custines se rencontre dans les archives avec ou sans « s », plus souvent avec. Custines est une ville située à 14 km au nord de Nancy et s'appelait au départ Condé-sur-Moselle. Lors de la création, en 1719, du marquisat de Custines dont elle était le siège, la commune prit le nom de la famille.

6 GRENSE (Alfred), *Armorial de Lorraine – Recueil des armes de l'ancienne chevalerie de Lorraine publié d'après un manuscrit du noble Jean Callot, héraut d'armes du duc Charles II*, Leipsic : M.G. Priber, 1863, p. 7.

7 L'engrélure des armes de Ludre est souvent considérée comme une brisure de celles de Bourgogne.

8 CAYON (Jean), *Ancienne chevalerie de Lorraine, ou armorial historique et généalogique des maisons qui ont formé ce corps souverain, eu droit de siéger aux assises ; avec un discours préliminaire et d'autres éclaircissements*, Nancy : Cayon-Liébault, 1850, p. 123.

9 CAYON, *op. cit.*, p. 58. Les Custines portaient *écartelé aux premier et quatrième d'argent, à une bande de sable accompagnée de deux cotices de même ; aux deuxième et troisième de sable, semé de fleurs de lys d'argent*. La famille de Custines comptait plusieurs branches. Celle qui nous intéresse, Pontigny, fut celle honorée du marquisat par Léopold. AUBERT DE LA CHENAYE-DESBOIS (François-Alexandre), *Dictionnaire de la noblesse*, Paris, 3<sup>e</sup> éd., 1863-1876.

Il faut souligner que la Lorraine étant un duché, le marquisat était alors la plus haute distinction accordée par le souverain<sup>10</sup>. C'est dire l'importance des familles de Ludre et de Custines.

**Saint-Louis et la Sternkreuz pour le marquis et la marquise de Ludre et Frolois.  
Gabriel Florent François de Ludre (1738 – Nancy : 26 nov. 1833) et Auguste Louise de Custines (Paris : 22 fév. 1751 - Nancy : 4 déc. 1830)**

Gabriel-Florent François naît à Nancy en 1738<sup>11</sup>. Il est l'aîné des trois fils de Charles-Louis de Ludre (1704-1783), chevalier, marquis de Bayon puis de Frolois, comte d'Afrique et de Guise<sup>12</sup>, seigneur de Ludres, de Richardménil et de Messein, chambellan de Léopold, François III<sup>13</sup> puis du roi Stanislas, et de Catherine Françoise Hyacinthe de Hausen († 1784), unique fille et héritière du baron de Hausen, seigneur de Walle. Le milieu est aisé et très proche du pouvoir ducal.

Le jeune Gabriel-Florent s'engage dans la voie des armes. Il devient rapidement capitaine de dragons. Grand, de belle tournure<sup>14</sup>, héritier d'un nom illustre, le jeune Ludre ne tarde pas à connaître divers honneurs. Le 15 mars 1758, par l'entremise du ministre de Choiseul, son parent, il est présenté au roi de France<sup>15</sup>.

L'arrivée de Stanislas, roi déchu de Pologne et de ce fait encombrant beau-père de Louis XV, à la tête des duchés de Lorraine et de Bar en 1737 ne se fait pas sans une certaine réserve de la part de la haute noblesse lorraine. Une partie d'ailleurs préfère quitter ses terres ancestrales pour suivre fidèlement François III en Toscane puis en Autriche.

Stanislas, pourtant, a su s'attacher ses sujets. Il faut dire que son pouvoir est limité, la France ayant nommé un redoutable administrateur chargé de préparer le rattachement de la Lorraine au royaume capétien : le détesté – sur ce point, archives et auteurs sont unanimes – chancelier Chaumont de la Galaizière. Le roi de Pologne s'attache à développer l'urbanisme, les arts et les lettres, etc. Il tient à Lunéville une cour brillante

---

10 Les titres de prince portés par certaines familles lorraines (Beauvau-Craon en 1722, Bauffremont en 1757) étaient d'origine étrangère : du Saint-Empire.

11 Malgré nos recherches, pour les années 1737, 1738 et 1739, dans les registres paroissiaux de Nancy (paroisse Saint-Epvre) et de Ludres (ceux de Richardménil ayant disparu), nous n'avons pas pu trouver la date de naissance exacte de Gabriel-Florent. Gaston de Ludres avance dans son tableau généalogique la date de 1739. Cela ne concorde pas avec l'acte de décès qui précise que le marquis de Frolois était âgé, au 26 novembre 1833 de 95 ans, et l'épitaphe « ... dans la 96<sup>ème</sup> année de son âge ... ». Cela laisse envisager une date de naissance entre le 25 novembre 1737 et le 25 novembre 1738.

12 Jusqu'en 1757, puisqu'à cette date, la terre de Guise-sur-Moselle est érigée en marquisat de Frolois.

13 Ludre suivit d'ailleurs François III à Vienne, en qualité de chambellan, et fut chargé de conduire en 1737 à Turin, Élisabeth Thérèse de Lorraine, lors de son mariage avec Charles-Emmanuel III de Sardaigne.

14 LUDRES, *op. cit.*, p. 254.

15 *Ibid.*, p. 253.

et courtoise. Il dispense de nombreux honneurs<sup>16</sup>. Gabriel-Florent de Ludre devient ainsi le premier gentilhomme de sa chambre. Stanislas accompagne cette distinction du don de son portrait<sup>17</sup>.

L'ancien roi de Pologne meurt en 1766 ; emportant avec lui l'indépendance – devenue toute relative – de la Lorraine.

Avançant en âge, Gabriel-Florent songe à se marier. Cette décision réchauffe des relations familiales jusqu'alors peu cordiales<sup>18</sup>. Plusieurs noms sont envisagés, mais le décès précoce du fort riche marquis de Custines offre à l'un d'entre eux, en plus d'une promesse de situation financière des plus avantageuses<sup>19</sup>, une avance certaine. C'est ainsi qu'en 1770, Gabriel-Florent, nouveau marquis de Frolois, son père venant de se démettre en sa faveur, épouse Auguste Louise de Custines, née à Paris le 22 février 1751<sup>20</sup> et donc d'un peu plus de dix ans sa cadette, fille de Marc-Antoine de Custines († 1757) et de Catherine Louise Charlotte Coskaer de la Vieuville.

Le jeune couple partage sa vie entre les châteaux de Richardménil et de Custines l'été, et le très bel et imposant hôtel particulier de Custines-Ludre à Nancy l'hiver<sup>21</sup>. Leur vie est aisée, chacun jouissant de vingt mille livres de rentes annuelles.

Colonel aux Grenadiers de France, Gabriel-Florent reçoit en 1771 la croix de chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis<sup>22</sup>. Il devient ensuite colonel du régiment de Lorraine. Son petit-neveu Gaston rapporte que sa parenté avec le ministre Etienne-François de Choiseul, avant la disgrâce de ce dernier fin 1770, lui valait de recevoir un courrier abondant de la part de ses officiers qui espéraient ainsi passe-droits et autres facilités pour leurs carrières.

Rapidement naissent deux fils : Charles (1772-1806, sans postérité) et Théodore<sup>23</sup> (1773-1848, sans postérité).

---

16 Comme des croix pectorales pour le chapitre primatial de Nancy. MARTIN (Etienne), *Les croix de chapitres à Nancy et à Toul - évolution du costume canonial nancéien*, Paris : éd. Histoire & Curiosités Phaléristiques, 2010, 128 p.

17 LUDRES, *op. cit.*, p. 264.

18 *Ibid.*, p. 265.

19 Situation d'autant plus intéressante que la veuve de Custines épousa en secondes noces un de ses très riches cousins : le marquis de Vaubécourt ; et Auguste-Louise était l'unique héritière de sa mère...

20 Cette date de naissance est donnée par la lettre d'une lithographie de Dupuy conservée au Musée Lorrain (dossier documentaire Ludre). Son acte de décès indique simplement « ... âgée de soixante dix neuf ans, native de Paris, ... ».

21 Cet hôtel existe toujours, place du colonel Fabien. Il a longtemps abrité la trésorerie municipale. Il vient d'être cédé à des promoteurs qui l'ont divisé en plusieurs appartements à usage d'habitation privée.

22 MAZAS (Alexandre) et ANNE (Théodore), *Histoire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis depuis son institution en 1693 jusqu'en 1830*, Paris : Firmin-Didot, 1860-1861, 2<sup>e</sup> éd., t. I, p. 601-602.

23 Un portrait de Charles Théodore Gabriel de Ludre est conservé au Musée Lorrain - Palais des Ducs de Lorraine (inv. 65.9.3).

III3 Portraits d'Auguste-Louise et de Gabriel-Florent François de Ludre, fondateurs de la maison Sainte-Thérèse. Huiles sur toile, non signées,

80 x 62 cm à vue chaque.

Maison Sainte-Thérèse, Ludres.

La marquise de Ludre porte la Croix Étoilée ; son mari, celle de Saint-Louis. Il présente une tabatière dont le couvercle est orné d'une chapelle dans un paysage.

Est-ce la chapelle castrale de Richardménil ?

Ces tableaux ne sont pas datés.

La Maison Sainte-Thérèse fut fondée en 1834, ce qui laisserait penser à des portraits posthumes. Mais ces derniers peuvent être des réemplois, et les légendes peintes postérieurement.

À noter que la croix de Saint-Louis est fleurdelisée donc, normalement, antérieure à 1830.

Cette observation doit être prise avec précaution : le peintre a-t-il été fidèle à la réalité ?

Le marquis de Ludre, alors âgé, a-t-il supprimé les fleurs de lys de sa croix en 1830 ?

© Etienne MARTIN - 2015.



Si la croix de Saint-Louis témoigne de l'attachement des Ludre à la France, celle de l'Étoile souligne les liens encore étroits entre l'ancienne chevalerie de Lorraine et la dynastie de ses anciens souverains. Cette fidélité s'est d'ailleurs prolongée sur plusieurs générations jusqu'à la chute de l'empire autrichien au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>.

La marquise de Ludre est nommée dame de la Croix Étoilée – matricule 292 – le 3 mai 1772, peu de temps après son mariage. Ceci confirme la mention du billet manuscrit qui précise que la croix lui a été « *donnée par Sa Majesté L'impératrice Marie Therese d'Autriche* ».

Cette nomination a sans doute été faite à distance, et la marquise de Ludre ne s'est vraisemblablement jamais rendue à Vienne. Les archives de l'Ordre conservent des maladresses qui renforcent cette idée : le *Matrikelbuch* mentionne « Ludrer » pour Ludre ; par ignorance, ne renseigne aucun prénom ; et à la ligne « Geborene », indique « Comt. de Custinnae », écorchant et le titre, et le nom de la récipiendaire<sup>25</sup>.

En 1787, Louis XVI nomme le marquis de Ludre député de la noblesse, à la suite des créations des assemblées provinciales. Ces commissions pour partie nommées par le roi, pour partie élues, travaillaient à des projets de réformes, mais noblesse et clergé sentaient bien que cela était vain et que, des États généraux prévus en 1789, résulterait une refonte de l'organisation du royaume.

Les années révolutionnaires sont le témoin de nombreux changements. Gabriel-Florent partage toujours son temps à la campagne, entre Richardménil et Frolois, mais Nancy est délaissée temporairement, car là plus qu'ailleurs, les esprits s'échauffent durablement contre l'aristocratie. Face à une situation de plus en plus difficile, y compris financièrement – les fermiers ne payant plus, les bois se vendant mal, les charges étant toujours présentes et une lourde succession étant à régler – la famille de Ludre quitte Frolois fin 1791 pour la petite seigneurie de Frocourt<sup>26</sup>. Cette dernière se résume à une ferme dotée de deux ou trois chambres de maître. Le changement est radical par rapport à l'immense et luxueux château de Frolois, construit par les princes de Guise pour leur apanage personnel.

---

24 PETIOT, *op. cit.*, p. 120-122. De nombreux Lorrains ou anciens Lorrains qui ont émigré en Autriche sont ainsi fait chambellans de l'Empereur ou décorés de l'Ordre de Marie-Thérèse. L'Ordre de la Croix Étoilée compte également, pour le seul XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs dizaines de nominations de dames lorraines.

25 Sternkreuzorden, Johannsgasse 2, 1010 Wien. Nous remercions vivement Niklas Salm-Reifferscheidt, secrétaire de l'Ordre, pour ces précisions.

La liste donnée par Petiot p. 122, incomplète, ne mentionne ni Ludre, ni Custines. PETIOT, *op. cit.* Concernant la fondation de l'Ordre de la Croix Étoilée et ses premiers statuts, nous renvoyons le lecteur à : *L'Ordre des Dames de la Croix de l'Etoile établi par sa majesté l'impératrice Éléonore douairière de Ferdinand III*, Vienne : Chez Jean Thom. De Trattnern, 1773, 135 p. + 2 pl. L'Ordre existe toujours, et pas uniquement comme ordre dynastique puisque le site Internet de l'archidiocèse de Vienne <<https://www.erzdiözese-wien.at>> [consulté le 6 février 2015] le mentionne à deux entrées : *Kirchliche Einrichtungen* (institutions de l'Église) et *Gemeinschaften, Bewegungen* (Communautés et mouvements).

26 LUDRES, *op. cit.*, p. 339.

Malgré une nouvelle vie des plus simples, Frocourt devint à son tour très rapidement incertain, et les Ludre doivent se résigner à l'exil. Eu égard à l'avenir des deux fils, en âge de s'armer – ils rejoindront l'armée de Condé, Gabriel-Florent choisit Coblenze. Émigrer n'est pas sans conséquence : tous les biens laissés en France sont confisqués. Meubles, maisons et fermes sont vendus dès le début de 1792 ; les bois, réunis au Domaine national. « La terre de Frolois fut vendue en deux lots, celle de Ludres en six, Richardménil fut adjugé à un seul enchérisseur. Les trois châteaux furent démolis dans l'espérance d'y trouver un trésor<sup>27</sup>. »

L'exil dure onze années.

Les conditions ont été très dures. L'argent manquait cruellement. Gabriel-Florent tire quelques subsides d'un onguent qu'il fabrique ; la marquise de Frolois, du linge et de la dentelle qu'elle reprise. Nouvelle crainte. Les troupes françaises arrivent aux environs de Coblenze. Les Ludre partent pour Munich.

Enfin, le 5 brumaire an XI (20 octobre 1802), les noms des Ludre et de leurs deux enfants, venus les rejoindre à Munich, sont rayés de la liste des émigrés.

De retour en France début 1803, les Ludre retrouvent quelque fortune : une centaine d'hectares de bois rendus par l'État et un héritage de la marquise de Vaubécourt, mère de la marquise de Ludre.

La famille s'installe à Nancy, cours Léopold. Cette période, somme toute paisible, où une certaine société retrouve presque les manières d'autrefois, est endeuillée par le décès en 1806 de Charles de Ludre, héritier du titre.

Le cadet, Théodore devient l'homme d'affaires de ses parents et s'attache à « faire retrouver au vieux marquis l'aisance, sinon la fortune [...]<sup>28</sup> ». Il dépense une réelle énergie à reconstituer le domaine familial, et commence par racheter le site de l'ancien château de Ludres, ruiné, et ses communs. Il rachète aussi petit à petit une partie des terres vendues en 1792.

Le retour des Bourbons accélère le retour de l'aisance : primo, par une restitution des bois spoliés, les Ludre retrouvent une part importante de leur fortune (rappelons qu'ils possédaient plus de mille hectares boisés avant la Révolution), secundo, par la loi de 1825 qui accorde un dédommagement d'un milliard aux émigrés, les Ludre reçoivent 1 500 000 francs. La famille emménage dans un nouvel hôtel particulier<sup>29</sup> qui – ironie – se situe à quelques numéros à peine de celui qu'ils occupaient avant l'émigration.

On songe à rebâtir Frolois, mais la Révolution de 1830 – fantôme effrayant pour ces anciens émigrés de celle de 1789 – met un frein immédiat à ce rêve. La marquise de Ludre, qui avait consacré sa vie à la piété et aux bonnes œuvres<sup>30</sup>, meurt quelques mois après ces évènements qui tourmentèrent la France, à l'âge de 80 ans.

---

27 *Ibid.*, p. 343.

28 *Ibid.*, p. 355.

29 L'hôtel de Ludre, au 2 rue des Dames, aujourd'hui rue Lafayette.

30 LUDRES, *op. cit.*, p. 359. Un autre exemple de sa charité est donné par PFISTER (Christian), *Histoire de Nancy*, Nancy-Paris : Berger-Levrault, 1902-1909, t. II, p. 1028-1029.

Le marquis de Ludre meurt du choléra en 1833. « Il garda jusqu'à la fin son intelligence intacte et sa robuste santé. Sa haute taille n'était pas courbée, il avait conservé son aménité de caractère et la grâce noble de son maintien et de ses manières, qui faisaient toujours de lui le type parfait d'un gentilhomme d'autrefois.<sup>31</sup> »

Le marquis et la marquise de Ludre sont enterrés dans la chapelle des Ludre, à l'église Saint-Epvre de Ludres. Sur leurs monuments funéraires, on peut lire :

*D.O.M. Ici repose dans la paix de Jésus-Christ notre Seigneur, et dans l'attente de la résurrection glorieuse le corps de Madame Auguste Louise marquise de Custines, dame de la Croix Étoilée, de S.M. l'impératrice d'Autriche, épouse de Monsieur Gabriel Florent François marquis de Frolois, comte de Ludre et d'Afrique, premier gentilhomme de la chambre de S.M. Stanislas I<sup>er</sup> Roi de Pologne duc de Lorraine, laquelle après avoir passé sa vie dans les exercices de la plus solide piété, et de la ardente charité, rendit saintement son âme à Dieu son créateur à Nancy le 4 décembre 1830. Requiescat in pace. Son fils Théodore Charles Gabriel comte de Ludre lui a fait ériger ce monument en signe de son respect filial et de sa profonde douleur.*

et

*D.O.M. Ici repose le corps de Monsieur Gabriel, Florent, François, marquis de Ludre et de Frolois, premier gentilhomme de la chambre de Sa Majesté Stanislas I<sup>er</sup> Roi de Pologne duc de Lorraine et de Bar, qui après avoir traversé avec une constance et une résignation vraiment chrétienne les orages de la Révolution ; et fait tout le bien qui était dans son cœur généreux et bienfaisant, décédé [sic] à Nancy le 26 novembre 1833 dans la 96<sup>ème</sup> année de son âge. Priez Dieu pour son âme. Charles Théodore Gabriel marquis de Ludre son fils, lui a fait ériger ce monument en signe de sa piété filiale.*

Il est à souligner que si l'on rappelle l'appartenance de la marquise de Ludre à l'Ordre de la Croix Étoilée, preuve de la haute considération que la famille y attachait, l'impasse est faite sur l'Ordre de Saint-Louis concernant Gabriel-Florent. Démarche volontaire ? Il est vrai que Gaston de Ludres, dans les mémoires qu'il écrit sur sa famille, mentionne aussi la *Sternkreuz*, mais jamais les croix de Saint-Louis de ses grands-oncles. Toutefois, on peut douter d'une volonté réelle de négliger des ordres royaux français, puisque le portrait de Gabriel-Florent conservé à la Maison Sainte-Thérèse le représente portant la croix de Saint-Louis.

Ces épitaphes révèlent aussi le profond attachement de Théodore de Ludre envers la mémoire de ses parents. Trois autres exemples en témoignent d'ailleurs de manière éclatante.

Tout d'abord, le nouveau marquis de Frolois fonde en 1834 un hospice (aujourd'hui Maison Sainte-Thérèse) à Ludres qu'il finança pour plus d'un demi-million de francs ! Il décide de placer la fondation sous le nom de ses parents, alors décédés, et offre à l'établissement leurs portraits. Gaston de Ludres souligne que « La pensée qui présida à cette fondation est touchante : "On a pu nous enlever, disait-il [Théodore de Ludre],

---

31 LUDRES, *op. cit.*, p. 360.

les seigneuries de la famille, mais on ne saurait nous priver du droit d'être utile à leurs habitants“.<sup>32</sup> »

Il fait aussi déposer dans la chapelle de la maison deux colonnes surmontées d'urnes contenant les cœurs de ses parents<sup>33</sup>. Si les colonnes existent toujours, les urnes ont hélas disparu. Les colonnes ont été déplacées dans le patio central, sous le portrait des « fondateurs ». Sur chacune est gravé :

*Ici repose au milieu des pauvres dont pendant tout le cours de sa vie il a cherché à adoucir les misères et les infortunes le cœur de Monsieur Gabriel, Florent, François M<sup>quis</sup> de Ludre et de Frolois, Premier gentilhomme de la chambre de Sa Majesté Stanislas 1<sup>er</sup> roi de Pologne. Duc de Lorraine et de Bar. Décédé à Nancy le 26 9<sup>bre</sup> 1833 dans la 96<sup>ème</sup> année de son âge.*

et

*Ici repose au milieu des pauvres qu'elle a constamment aimées et soulagées le cœur de Madame Louise Auguste marquise de Custines. Épouse de Mr Gabriel, Florent, François, M<sup>quis</sup> de Ludre et de Frolois. Décédée à Nancy le 4 Xbre 1830 dans la 81<sup>ème</sup> [sic : 80<sup>ème</sup>] année de son âge.*

Deuxièmement, Théodore de Ludre racheta à Richardménil la propriété qui avait été autrefois celle de sa famille. Le château qu'il avait connu avait été rasé et une grosse maison de maître, Directoire, le remplaçait. Il l'arrangea et lui redonna une allure castrale notamment en la coiffant d'une imposante toiture d'ardoises. Sur le fronton, il y mit les armes des Ludre-Custines, en souvenir de ses parents.



Ill4 Armoiries d'alliance des Ludre-Custines. Monument funéraire de la marquise Auguste-Louise de Ludre, église Saint-Epvre, Ludres. © Etienne MARTIN - 2015.

32 *Ibid.*, p. 361.

33 Dossier « Ludres », Service Régional de l'Inventaire de Lorraine, photographie 81 54 2773 X Coing.

Enfin, il offrit à son père un cortège funèbre digne des anciens fastes de la Lorraine. Il est vrai que Théodore de Ludre était attaché aux traditions. N'avait-il pas été l'un des quatre représentants de l'ancienne chevalerie de Lorraine à tenir les cordons du poêle lors du rétablissement des sépultures de la famille ducale en 1826<sup>34</sup> ? Guerrier de Dumast, alors témoin de l'imposant spectacle, en livre le récit : « [...] l'exemple d'une imposante pompe funèbre particulière, presque comparable à celle d'autrefois, a encore été offert aux Nancéiens de la génération présente, – mais qui déjà ne l'ont plus guère comprise. C'est lorsqu'en 1833, le comte Théodore de Ludres fit transporter au caveau de famille, dans les débris du château de ce nom [sic : dans l'église paroissiale de Ludres], son père, qui venait de mourir : l'ancien premier gentilhomme de la chambre du roi Stanislas.

[le paragraphe qui suit est développé dans une note] Gabriel-Florent-François, marquis de Ludres et de Frolois, comte d'Affrique, premier gentilhomme de la chambre de Stanislas, appartenait par son âge à la Lorraine réelle, indépendante (au moins en titre). Presque centenaire à sa mort, il datait, en fait de naissance, de l'année même du départ de la dynastie qui précéda le roi de Pologne [soit 1737, ce qui laisserait supposer que Gabriel-Florent est bien né cette année-là et non en 1738]. Il avait donc passé toute sa jeunesse au milieu de vrais Lorrains encore vivants.

À voir se développer dans la belle rue Saint-Dizier ces longues files de cierges armoriés ; à voir marcher au centre en manteau à queue traînante, l'héritier d'un écuison qui en rappelait tant d'autres, bien des spectateurs, ignorants, n'aperçurent là qu'une chose étrange, exagérée, due peut-être uniquement à des vanités personnelles. En se plaçant, par la connaissance de l'histoire, à un meilleur point de vue, ils eussent regardé passer avec intérêt, sinon même avec émotion, cet enterrement, qui était en quelque sorte celui du pays. Ils eussent trouvé naturel que le dernier des grands-seigneurs lorrains, le seul dignitaire restant de la cour du dernier monarque qui ait eu son trône à Nancy, – fût inhumé (non pas pour lui-même, si les idées actuelles s'y opposent, mais *pour tout ce qu'il représentait*) avec un peu de la splendeur des anciens usages locaux, – avec un reste de magnificences funéraires qui attachèrent jadis aux murs de Nancy tant de célébrité<sup>35</sup>. – Par là, en effet, l'ancienne capitale de la Lorraine, évoquant ses propres souvenirs, se traitait encore, pour un jour, en ville libre, dominante, couronnée, – donnant la mode, au lieu de la recevoir.

Et si l'opinion publique, mieux avertie, se fût plus sympathiquement associée aux sentiments du cortège, il faudrait noter le 29 novembre 1833 comme un jour mémorable. Car une telle cérémonie semblait l'adieu de Nancy à lui-même ; c'était le *salut du drapeau*<sup>36</sup>. »

---

34 PFISTER, *op. cit.*, t. I, p. 655.

35 L'auteur se réfère aux fameuses et fastueuses pompes funèbres lorraines, notamment celle de Charles III qui eut lieu en 1608 (*Pompe funèbre de Charles III, duc de Lorraine*, Jean Savine imprimeur, 1609). Ne disait-on pas alors qu'il fallait avoir vu le sacre d'un roi de France, le couronnement d'un empereur du Saint-Empire et la pompe funèbre d'un duc de Lorraine ?

36 DUMAST (Prosper Guerrier) [pour Prosper GUERRIER DE DUMAST], *Nancy. Histoire et tableau*, Nancy : Vagner, 1847, p. 48-49.

Les Ludre-Custines, s'ils étaient donc parfaitement devenus français, n'en avaient pas pour autant oublié leurs fières racines lorraines.

### **Charles Louis, comte de Ludre, d'Afrique et de Richardménil**

D'après le billet manuscrit qui accompagne les croix de Saint-Louis, l'une des deux aurait appartenu à Charles-Louis de Ludre.

Cadet de Gabriel-Florent et deuxième fils de Charles-Louis de Ludre et de Catherine Françoise Hyacinthe de Hausen, Charles-Louis naît le 25 août 1739<sup>37</sup>.

Il s'engage dans les armées du roi et devient colonel du régiment de dragons de Beaufremont. Il se distingue particulièrement lors de différentes batailles de la guerre de Sept Ans<sup>38</sup>. Ses qualités lui valent d'être nommé maréchal de camp en 1781<sup>39</sup>. Le 6 avril 1789, il est élu député de la noblesse<sup>40</sup> par le bailliage de Nancy pour les États-Généraux. Robert précise qu'« il vota constamment avec la minorité, se montra l'ennemi des réformes, et signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791 »<sup>41</sup>. Gaston de Ludres souligne aussi que son grand-oncle « resta à droite »<sup>42</sup>.

C'est donc sans surprise qu'il choisit l'exil et rejoint son frère aîné et les siens à Coblenz<sup>43</sup> puis les accompagne à Munich. À la suite de ce qui dut être une crise d'apoplexie, il perd l'usage de la raison. Il meurt à l'âge de 39 ans à Munich le 14 juillet 1798<sup>44</sup>. Il y fut enterré.

Malgré nos recherches<sup>45</sup>, nous n'avons pas pu retrouver l'année de nomination de Charles-Louis dans l'Ordre de Saint-Louis. En revanche, le MAZAS mentionne en 1780 la nomination du chevalier Louis-François-Hyacinthe de Ludre, « brigadier,

---

37 ROBERT (Adolphe), BOURLOTON (Edgar) et COUGNY (Gaston), *Dictionnaire des parlementaires français comprenant tous les membres des Assemblées françaises et tous les ministres français depuis le 1<sup>er</sup> Mai 1789 jusqu'au 1<sup>er</sup> Mai 1889 avec leurs noms, état civil, états de services, actes politiques, votes parlementaires, etc.*, Paris : Bourloton, 1891, t. IV, p. 199.

Gaston de Ludres donne 1740 (voir son tableau généalogique) et semble, comme pour l'aîné, se tromper à nouveau d'une année. Là aussi, nos recherches ne nous ont pas permis d'être plus précis.

38 Voir l'épitaphe, chapelle funéraire des Ludre, église Saint-Epvre, Ludres.

39 *Almanach royal*, Paris : Laurent d'Houry, 1783, p. 160. Le comte de Ludre et son cadet, le chevalier Louis-François-Hyacinthe de Ludre, sont fait maréchaux de camp lors de la même promotion du 5 décembre 1781.

40 *Almanach royal*, *id.*, 1790, p. 133.

41 ROBERT, *op. cit.*, p. 199.

42 LUDRES, *op. cit.*, p. 330.

43 *Ibid.*, p. 342.

44 *Ibid.*, p. 344.

45 Nous avons consulté le MAZAS (*op. cit.*), le d'HOZIER (dépouillement électronique sur <<http://users.skynet.be/fdde/genealogie/SaintLouis.html>>, consulté le 20 février 2015) ainsi que – mais sans grand espoir, car traitant d'époques plus anciennes, le d'ASPECT (*Histoire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Par M. d'Aspect, historiographe dudit ordre*, Paris : Chez la Veuve Duchesne, libraire, 1780, 3 vol.) et le MESLIN (*Mémoires historiques concernant l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et l'institution du mérite militaire*, Paris : Imprimerie royale, 1785, 342 p.)

mestre de camp en second du Régiment Royal-Champagne »<sup>46</sup>, cadet de Gabriel-Florent et de Charles-Louis. En conséquence, trois hypothèses peuvent être formulées quant à la seconde croix de Saint-Louis trouvée dans le pli en papier :

- 1) Il s'agit bien de celle de Charles-Louis. Plusieurs études ont montré que les ouvrages consultés que nous avons cités précédemment ne sont pas exhaustifs. En outre, au vu de la carrière militaire de Charles-Louis, et du nom qu'il portait, il est tout à fait plausible de penser qu'il ait été fait chevalier de cet Ordre. Le billet manuscrit accompagnant les croix précise qu'elles ont été données par Louis XV, ce qui laisse croire que Charles-Louis l'aurait reçue entre 1744 – il a quinze ans – au plus tôt, et le 10 mai 1774, date de la mort de Louis XV.
- 2) Ces deux décorations, de fabrication similaire, ont en réalité appartenu au seul Gabriel-Florent. La mention manuscrite est donc erronée.
- 3) Il s'agit de la décoration du dernier frère, reçue en 1780. Là aussi, la mention manuscrite serait fausse.

Ces recherches soulignent l'intérêt évident de connaître l'histoire d'une décoration. Plusieurs voies peuvent être choisies : l'histoire des Ordres en eux-mêmes – ici, déjà traitée et connue, ou l'histoire de son/ses récipiendaire/s. Si les recherches menées ont apporté quelques lumières, elles ont aussi soulevé des contradictions entre les sources et des zones d'ombre. Souhaitons que d'autres, par la découverte de nouvelles informations, puissent les résoudre.

---

46 MAZAS, *op. cit.*, t. II, p. 291.